

Dossier d'autorisation d'urbanisme

05708823V0002

Bistroff - Moselle

Type

Permis de construire

État

Autorisé

Autorisation

22/11/2023

Surface créée

544 m²

Surface démolie

3.630 m²

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur [RegistreDesPermis.fr](https://registre-des-permis.fr).



Export généré le 04/08/2026 à 19:44 depuis [RegistreDesPermis.fr](https://registre-des-permis.fr).

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	05708823V0002
Type	Permis de construire
État d'avancement	Autorisé
Nature du projet	Nouvelle construction
Destination	Service public ou intérêt collectif
Demandeur	CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE DE LA BASE AERIENNE DE GROSTENQUIN
SIREN / SIRET	840925523 / 84092552300010

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2023
Autorisation	22/11/2023
Décision	22/11/2023
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2023-11
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	2023-11

Localisation

Adresse	AEROPORT DE GROSTENQUIN BISTROFF 57660
Commune	Bistroff (57088)
Département	Moselle (57)
Région	Grand Est (44)
Code postal	57660
Parcelles cadastrales	12 195, 12 197, 17 3

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
Habitation	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Locaux	3.630 m ²	272 m ²	3.630 m ²	0 m ²	0 m ²
Commerce	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Agricole	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Service public	0 m ²	272 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²

Démolition intégrée au permis

Surface démolie	3.630 m ²
Logements démolis	-
Habitation démolie	0 m ²
Locaux démolis	3.630 m ²
Commerce démoli	0 m ²
Agricole démoli	0 m ²

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	Permis de construire
Statut source	Autorisé
Nature déclarée	Nouvelle construction
Nature complétée	Nouvelle construction
Destination principale	Service public ou intérêt collectif
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	Non
Surélévation	Non

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f23d65f-7142-4ac5-94c1-077b028255bf
Première importation	19/05/2026 10:06
Dernière observation	02/08/2026 04:00

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE DE LA BASE AERIEENNE DE GROSTENQUIN	840925523	Société du permis
EDF POWER SOLUTIONS FRANCE	434689915	Président de SAS
379677636	379677636	Président de SAS
PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT	672006483	Société liée
FRANCOIS GUILLON	-	Autre
FRANÇOIS JEAN PHILIPPE JAUMAIN	-	Autre
SARAH MARIE MAUD FLOQUET (KRESSMANN)	-	Autre
ITTO FADILA EL HARIRI	-	Président de SAS

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.